RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AIRE SUR L'ADOUR

2022

CCAA Landes - Gers

RAPPEL

Article L5211-39
- Modifié par LOI n°2013-403 du 17 mai 2013 - art. 37
- Modifié par LOI n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art. 76

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le Président de la Communauté de communes reste disponible pour répondre à toutes vos questions :

philippe.brethes@cdcaire.org

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour regroupe 22 communes landaises et gersoises regroupant près de 13 600 habitants.

SOMMAIRE

1. La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour — Page 2

Les enjeux du territoire en quelques chiffres
Les compétences
L'assemblée
Le conseil communautaire
L'activité communautaire
L'organigramme de la CCAA
Le compte administratif 2022

2. L'aménagement et le cadre de vie — Page 14

Chiffres clés
Les zones d'activités de la CCAA
L'aide économique en faveur des entreprises
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
Aménagement du territoire et Urbanisme
Les travaux d'entretien de la voirie communautaire
Petites Villes de Demain
L'Office du Tourisme
Les cuisines centrales
La collecte et le traitement des déchets

3.L'éducation et la culture — Page 28

Chiffres clés
La gestion des écoles publiques
Le réseau des médiathèques
L'école de musique

4. Le CIAS — Page 34

Chiffres clés
L'EHPAD
Les soins et l'aide à domicile
Le nouvel accueil de jour
La résidence séniors
Le service d'animations pour personnes âgées
Le Relais Petite Enfance
Le Lieu Accueil Parents-Enfants
Le Jardin à Malices
L'Espace France Service

Les temps forts de l'année 2022 — Page 45

La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour

Les enjeux du territoire en quelques chiffres
Les compétences
L'assemblée
Le conseil communautaire
L'activité communautaire
L'organigramme de la CCAA
Le compte administratif 2022

1

LES ENJEUX DU TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

LE TERRITOIRE

300,6 km² de territoire

13 575 HABITANTS

805 Entreprises

3 zones d'activités communautaires

COMMUNES

12 landaises
10 gersoises

22 communes

ACTIVITÉ 2022

105 Délibérations votées

6 Conseils communautaires

9 Réunions de bureau communautaire

EFFECTIF

263 agents titulaires et contractuels

103 à la CCAA
160 CIAS-EHPAD

STRUCTURES

1 Multi-accueil petite enfance

1 Cuisine Centrale communautaire

1 EHPAD

1 Résidence séniors publique locative

11 Écoles publiques communautaires

1 École de musique communautaire

3 Médiathèques communautaires

2 Antennes de l'Office de tourisme communautaire

1 Espace France Service

2 Relais Petite Enfance

COMMUNICATION

2 Sites internet

La CCAA et le réseau des médiathèques

2650 abonnés sur la page Facebook CCAA

LES COMPÉTENCES

La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour exerce en lieu et place de ses communes membres les compétences suivantes :

1 Compétences obligatoires

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Élaboration des documents d'urbanisme notamment le Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUi)

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion des Zones d'Activtés Économiques
Politique locale du commerce
Promotion du tourisme

- GESTION DES DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets ménagers

- GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

2 Compétences optionnelles

- LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) et Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- VOIRIE

Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire

- ACTION SOCIALE D'INTÊRET COMMUNAUTAIRE

Centre Intercommunal Action Sociale (CIAS)

- EAU ET ASSAINISSEMENT

Adhésion aux syndicats prestataires : SYDEC, SIEBAG et Eaux40

- CULTURE ET ÉDUCATION

Construction, entretien, fonctionnement des 3 médiathèques, de l'école de musique ainsi que des écoles primaires du territoire

3 Compétences facultatives

- AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Adhésion au Syndicat d'Équipement des Communes (SYDEC), montée en débit et fibre optique

- INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans : participation financière aux missions locales

- TOURISME

Mise en place de dispositifs de signalétique touristique à l'échelle communautaire

- DÉCHETS DE VENAISON

Collecte et traitement des déchets de venaison

- SCOLARITÉ

Gestion de la restauration scolaire, organisation et fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires

- PÔLE TERRITORIAL DE SANTÉ

Mise en œuvre d'un pôle territorial de santé sur le territoire communautaire : élaboration d'études et gestion du patrimoine

- GESTION D'UN SERVICE DE FOURRIÈRE CANINE

Les statuts et les compétences de la CCAA peuvent être modifiés sur décisions concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres.

L'ASSEMBLÉE

Depuis le 15 juillet 2020, la Communauté de communes a changé d'assemblée, elle est désormais composée du Président Philippe Brethes et de 8 Vice-Président(e)s.

Philippe Brethes
Président de la CCAA
et du CIAS

Gérard Dehez
1er vice-président : GEMAPI,
eau et assainissement

Dominique Saint-Germain
2nd vice-président : gestion
de la voirie communautaire

Jérémy Marti
3ème vice-président :
gestion des déchets,
communication et tourisme

Jean-Michel Lalanne
4ème vice-président :
action sociale communautaire

Béatrice Vacher
5ème vice-présidente :
action culturelle

Lambert Gijsbers
6ème vice-président :
services scolaires et
périscolaires

Benoit Laborde
7ème vice-président :
économie et projet
alimentaire territorial

Daniel Saint-Genez
8ème vice-président :
urbanisme, logement et Petites
villes de demain

Activité 2022

105
Délibérations votées

9
Réunions de bureau
communautaire

6
Conseils communautaires

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cette assemblée est composée de 47 élus :

VILLE	NOM	PRENOM
AIRE SUR L'ADOUR	LAGRAVE	Xavier
	ASSIBAT	Marie
	POMIES	Claude
	LAFFITTAU	Corinne
	BARRAILH-LAFARGUE	Vincent
	MECHIN	Isabelle
	SOUC	Jean-Claude
	BARON	Chrystelle
	PELLARINI	Philippe
	DUBOSC	Sonia
	MALHERBE	Bernard
	BARRAUD	Danielle
	MARTIN	Didier
	DARRIEUMERLOU	Nathalie
	MARTI	Jérèmy
	GACHIE	Florence
	CAZABAN	Yves
	SAINT-GERMAIN	Paulette
ARBLADE LE BAS	LEBLOND	Stéphane
	GOSDA	Frédéric
AURENSAN	DUPOUTS	Roland
	LAVALETTE	Francis
BAHUS SOUBIRAN	BOULIN	Thierry
	SEBI	Catherine
BARCELONNE DU GERS	BERDOULET	Cédric
	DEHEZ	Gérard
	DUCONGé	Joëlle
	CASTAING	Marie-Laurence
BERNEDE	SAINT-GENEZ	Daniel
	LARRAT	Nicole
BUANES	LAMOTHE	Michel
	ROUCHEUX	Nancy
CLASSUN	LALANNE	Jean Michel
	BEZECOURT	Thomas

VILLE	NOM	PRENOM
CORNEILLAN	CARREAU	Pascal
	DUFAU	Clément
DUHORT-BACHEN	LAFARGUE	Vincent
	VACHER	Béatrice
EUGENIE LES BAINS	BRETHES	Philippe
	LAFARGUE	Lionel
GEE-RIVIERE	BAQUIE	Pascal
	ROBERT	Daniel
LANNUX	GIJSBERS	Lambert
	DUFAU	Philippe
LATRILLE	FABERES	Nadine
	DELHOSTE	Benjamin
PROJAN	PARGADE	Jacques
	LANUX	Serge
RENUNG	SAINT-GERMAIN	Dominique
	MADER	Karl
SAINT-AGNET	DOREILH	Jean-Paul
	DARRICAU	Myriam
SAINT-LOUBOUER	DUFAU	Jean Jacques
	CAMPAGNE	Jean Luc
SARRON	LAMARCADE	Lydie
	BAUDY	Ludovic
SEGOS	SILVEIRA MORAIS	Philippe
	AZIDROU	Jean Louis
VIELLE TURSAN	LABORDE	Benoît
	BAUDOT	Olivier
VERGOIGNAN	MARQUE	Michel
	BARTHEZEME	Patrick

Légende : Titulaire

Suppléant

Les communes qui n'ont qu'un seul délégué titulaire disposent d'un délégué suppléant.

L'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

En 2022, le conseil communautaire s'est réuni 6 fois :

Séance du 21 février 2022

- Choix du logo, charte graphique
- Compensation des pertes de recettes subies
- Rapport quinquennal sur les attributions de compensation
- Ouverture de crédits pour l'acquisition de collections des médiathèques
- Reversement de la taxe d'aménagement perçue par la commune d'Aire sur l'Adour sur la ZA des Arrats à la CDC
- Convention d'objectifs 2022-2024 avec l'Office de tourisme communautaire
- Attribution d'aides économiques : SAS TANDEM
- Attribution d'aides économiques : SAS L'ANTRE II
- Modification de l'intérêt communautaire pour la compétence relative à la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Convention avec Landes Ressourcerie pour assurer la livraison à domicile inhérente à la plate-forme de e-commerce « Mercaturin »
- Attribution d'aides dans le cadre de l'OPAH : M. VALADOUR et Mme LAMOTHE
- Attribution d'aides dans le cadre de l'OPAH : SCI KEMAN
- Création de deux postes d'agent de maîtrise à temps complet – Cuisine centrale et services techniques
- Organisation d'un débat sur les garanties en matière de Protection Sociale Complémentaire
- Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (service gratuit du CDG40)

- INFORMATION : Acquisition des fournitures scolaires pour les écoles de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour
- INFORMATION : Travaux de fauchage des dépendances de la voirie communautaire

Séance du 30 mars 2022

- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget principal
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe Affaires scolaires
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe Cuisines Centrales
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe Ecole de Musique
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe Réserve foncière Arrats
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe ZA de Bassia
- Vote du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe ZAC Peyres
- Vote du CA 2021 – Budget principal
- Vote du CA 2021 – Budget annexe Affaires scolaires
- Vote du CA 2021 – Budget annexe Cuisines Centrales
- Vote du CA 2021– Budget annexe Ecole de Musique
- Vote du CA 2021 – Budget annexe Réserve foncière Arrats
- Vote du CA 2021 – Budget annexe ZA de Bassia
- Affectation des résultats de 2021 : Budget principal
- Affectation des résultats de 2021 : Budget annexe Affaires scolaires
- Affectation des résultats de 2021 : Budget annexe Cuisines centrales
- Débat d'orientations budgétaires 2022
- Budget principal : ouverture de crédits d'investissement
- Fonds de concours à verser par la commune d'Aire sur l'Adour – rue Marcel Mémy
- Fonds de concours à verser par la commune de Barcelonne du Gers – rue du Béret du Haut
- Fonds de concours à verser par la commune de Aurensan – chemin de la Crête
- Approbation du règlement de voirie
- Avis sur le projet d'arrêt du PLUi de la CDC Armagnac Adour
- Plateforme de Rénovation Energétique
- Création poste agent de bibliothèque à temps complet

Séance du 12 avril 2022

- Fiscalité : vote du taux des taxes directes locales,
- Vote du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),
- Vote du produit de la taxe GEMAPI,
- Budget principal : Vote du budget primitif 2022,
- Fixation du prix de vente pour le lot n° 1.1 sur la ZAC de Bassia,
- Budget annexe « ZA de Bassia » : Vote du budget primitif 2022,

- Budget annexe « Réserve foncière Arrats » : Vote du budget primitif 2022,
- Vente du lot n° 1.1 de la ZAC de Bassia à M. Puchouau,
- Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH,
- Autorisation de signature d'un accord-cadre de travaux de voirie,
- Fixation du prix des repas à l'Ehpad,
- Ecole de musique : plan de financement d'acquisition d'instruments de musique

- INFORMATION : Fourniture et mise en œuvre d'enrobé projeté à l'émulsion
- INFORMATION : Travaux de renforcement, revêtement et assainissement pluvial de la voirie communautaire
- INFORMATION : Travaux d'entretien au point à temps des voies communales de la CDC d'Aire/Adour

Séance du 7 juin 2022

- SAM : convention pour la réalisation d'une étude hydromorphologique et hydraulique sur le bassin versant du Baillié et du Vergoignan
- Attribution d'une aide économique à la SAS BOUAKAZ
- Attribution d'une aide économique à la SAS Librairie La rêverie
- Vente du lot n° 5 de la ZA des Arrats à M. Mathieu EPAULARD
- Vente du lot n° 6 de la ZA des Arrats à M. Nicolas MALHEIRO (SCI MN SUD IMMO)
- Vente du lot n° 10 de la ZA des Arrats à M. Eric DUPOUY (SCI BIDALOT)
- Budget principal : décision modificative n° 1
- Fonds de concours à verser par la commune de Lannux pour des travaux de réfection de la toiture de l'école
- Création d'un Comité Social Territorial (CST)
- Autorisation donnée à l'autorité territoriale à ester en justice en cas de contentieux lié aux élections professionnelles
- Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial (CST) et décision de recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- Création d'un poste de responsable éducation petite enfance
- Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet-service ressources humaines

Séance du 29 septembre 2022

- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : augmentation du coefficient multiplicateur,
- ZAC PEYRES : clôture du budget
- Ajustement du fonds de concours à verser par la commune de Lannux pour des travaux de réfection de la toiture de l'école,
- Autorisation du Président à ester en justice,
- Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (SEMT) - rapports annuels de services publics eau potable, assainissement collectif et non collectif 2021,
- SEMT - transfert de compétence assainissement de la commune de Lauret,
- Projet de photovoltaïque de la ZA Bassia à Barcelonne du Gers : modification du périmètre du parc photovoltaïque d'étude,
- Prescription sur les modalités de concertation de la déclaration de projet pour le projet photovoltaïque de la ZA de BASSIA,
- Convention d'aménagement routier pour Barcelonne du Gers – chemin de voirie du lotissement Labarbe
- Convention d'aménagement routier pour Aire sur l'Adour – voie dite rue du Levant,
- Convention d'aménagement routier pour Saint-Agnet – parking du cimetière et chemin de Baptiste,
- Ecole de Musique : Autorisation de signature de l'acquisition du bâtiment,
- Attribution d'aides économiques : SNC DEGUEILLE
- Attribution d'aides économiques : CHEVET Eric
- Attribution d'aides économiques : SARL LES SOINS D'OR
- Création d'un poste de Bibliothécaire-Responsable espace adulte au sein des médiathèques communautaires,
- Modification de durées hebdomadaires de travail pour des agents exerçant leurs fonctions au sein des écoles communautaires,
- Création de deux postes d'agents des écoles,
- Création d'un poste de professeur de musique à l'école de musique communautaire,
- Modification de la durée hebdomadaire de travail de l'agent exerçant les fonctions d'agent de gestion administrative/agent d'entretien à l'école de musique communautaire,
- Création d'un poste de professeur de musique suite à un départ à la retraite,
- Création d'un poste de professeur de musique pour recrutement par contrat à durée indéterminée,

Séance du 6 décembre 2022

- Budget principal : décision modificative n°2
- Budget annexe ZA de BASSIA : décision modificative n° 1
- Fixation du prix de vente des repas du service portage au SPASAD
- SICTOM du Gers : présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets et assimilés pour l'année 2021

• SIEBAG : présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets et assimilés pour l'année 2021
• SYDEC : Adhésion à la compétence "Maîtrise de la demande en énergie"
• Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Pôle Culturel et autorisation donnée au Président pour signer ce marché avec le candidat retenu
• Service de fourrière communautaire : Présentation du rapport annuel de délégation de service public
• Service de fourrière communautaire : Lancement d'une procédure de consultation pour délégation de service public
• Service de fourrière communautaire : Constitution d'une commission spécifique
• Attributions d'aides économiques à ADOUR DIAGNOSTICS
• Attributions d'aides économiques à la Sarl BRASSERIE DU BAHUS
• Convention d'adhésion à la médiation préalable proposée par le CDG40
• Création d'un poste de professeur de musique suite au départ d'un agent
• Création de poste de bibliothécaire à temps complet aux médiathèques communautaires
• Création de postes pour avancement de grade 2022
• Avis sur le projet de déviation de la canalisation de gaz TEREGA sur les communes d'Aire sur l'Adour et Duhort Bachen
• Contractualisation régionale : approbation du contrat de développement et de transitions 2023-2025.

• INFORMATION : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle culturel

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des conseils communautaires sur notre site internet : **www.cdcaire.org**

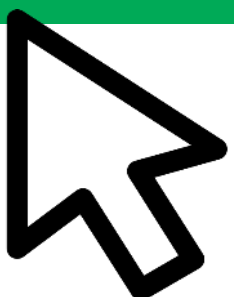

L'ORGANIGRAMME DE LA CCAA

Les services

En 2022, l'effectif était de 103 agents (titulaires et contractuels) répartis dans les différents services comme suit :

Président
M. Philippe Brethes

Le Président de la Communauté de communes est par ailleurs de droit Président du CIAS.

Directeur Général des Services
M. Jean-Pierre Castaingts

Administration générale
Mme Sandrine Baradat

PÔLE RESSOURCES
Services mutualisés avec le CIAS et l'EHPAD

Affaires financières Mme Maryse Farbos	2 agents
Ressources Humaines Mme Karine Berdot	3 agents
Communication Mme Floriane Guédeu	
Marchés publics Mme Sophie Olivier-Michaud	
Informatique M. Michaël Azidrou	

PÔLE PAR COMPÉTENCES

Voirie - Urbanisme Mme Laurence Desmis	1 agent SIG - Urbanisme
Éducation Mme Cécile Lapié	1 assistante 50 agents 1 emploi d'avenir
Travaux bâtiments Action économique M. Yannick Dupouy	2 agents
Cuisines centrales M. Michel Barrère	10 agents
Médiathèques M. Laurent Pagès	7 agents 1 service civique 32 bénévoles
École de musique M. Hervé Larralde	11 professeurs 1 secrétaire

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le fonctionnement du budget

Le budget de la Communauté de communes est constitué d'un budget principal et de 2 budgets annexes (zones d'activités Bassia et Arrats).

Budget principal

		DÉPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	10 244 452,02 €	11 309 557,71 €
	Section d'investissement	3 630 970,12 €	3 453 091,96 €
		+	+
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	- €	884 136,82 €
	Report en section d'investissement	521 275,15 €	- €
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	14 396 697,29 €	15 646 786,49 €
Restes à réaliser a reporter en N+1	Section d'investissement	542 937,93 €	228 432,00 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	10 244 452,02 €	12 193 694,53 €
	Section d'investissement	4 695 183,20 €	3 681 523,96 €
	TOTAL CUMULÉ	14 939 635,22 €	15 875 218,49 €

Le résultat cumulé du budget principal, 935 583,27€, est en augmentation de 5% par rapport au résultat 2021 (891 272, 76€).

ZA ARRATS

		DÉPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 500 420,26 €	1 500 420,26 €
	Section d'investissement	1 441 854,19 €	1 291 501,84 €
		+	+
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	- €	- €
	Report en section d'investissement	- €	292 892,02 €
	TOTAL (réalisations + reports)	2 942 274,45 €	3 084 814,12 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 500 420,26 €	1 500 420,26 €
	Section d'investissement	1 441 854,19 €	1 584 393,86 €
	TOTAL CUMULÉ	2 942 274,45 €	3 084 814,12 €

Les travaux de viabilisation ont démarré en septembre 2021 pour s'achever en février 2022. Un terrain a été vendu en 2022 pour un montant de 90 000€.

ZA BASSIA

		DÉPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	3 558 901,12 €	3 558 901,12 €
	Section d'investissement	3 643 741,47 €	3 643 741,47 €
	TOTAL	7 202 642,59 €	7 202 642,59 €

En 2022, le budget de la ZA de Bassia est équilibré par une avance du budget principal de 165 521,47€.

Principaux postes de dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (hors reversement de fiscalité)

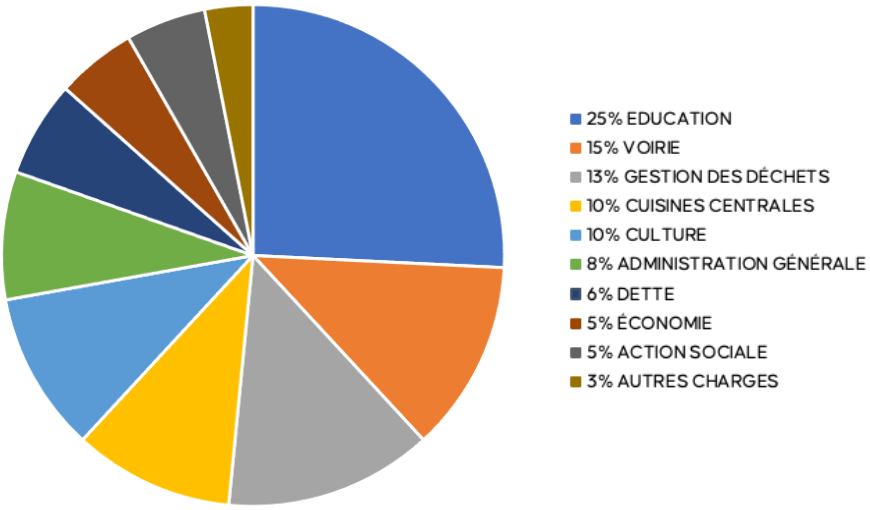

Les dépenses relatives à l'éducation (services scolaires, périscolaires et extrascolaires) représentent le premier poste budgétaire de la CCAA. Leur total est équivalent au cumul des 2ème et 3ème poste de dépenses (voirie et gestion des déchets).
Les dépenses relatives à la culture sont constituées par l'école de musique et le réseau des médiathèques.
Les fonctions support (direction, ressources humaines, administration, comptabilité, communication, informatique) représentent 8% des dépenses réelles.

Principaux postes de ressources

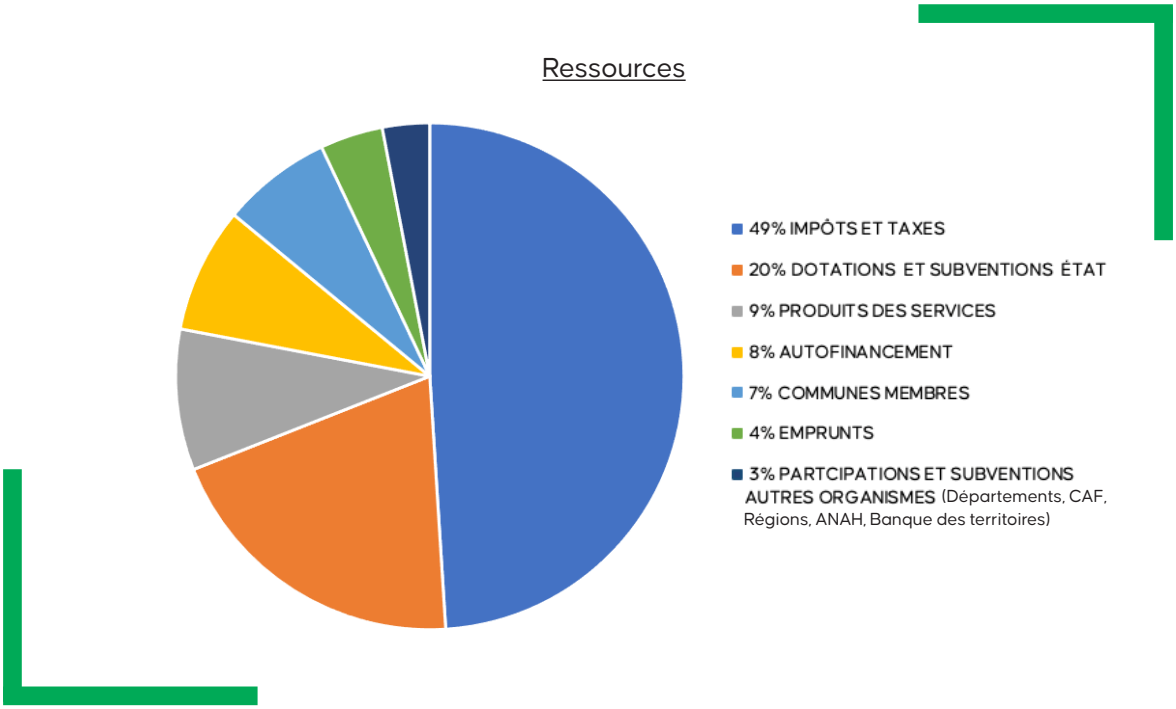

Près de 70% des ressources sont constituées par les recettes fiscales (49%) et le soutien de l'État (20%).

Fiscalité directe locale

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2018 :

- Cotisation foncière des entreprises : **25,83%**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **2,98%**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **2,50%**

Le taux de taxe d'enlevement des ordures ménagères (TEOM) a baissé, passant de 12,44% en 2021 à 12,17% en 2022.
Le produit de la taxe GEMAPI a été fixé à 42 229€ en 2022.

L'aménagement et le cadre de vie

Chiffres clés
Les zones d'activités de la CCAA
L'aide économique en faveur des entreprises
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
Urbanisme
Les travaux d'entretien de la voirie communautaire
Petites villes de demain
L'Office du Tourisme
Les cuisines centrales

2

CHIFFRES CLÉS

L'OFFICE DU TOURISME

140 000€

Financement de la CCAA

ZONES D'ACTIVITÉ

3
zones d'activités communautaires

VOIRIE

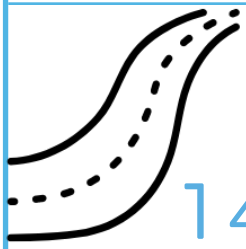

1 479 895€

Montant total des dépenses voirie 2022

609 911€

Montant des dépenses de fonctionnement

869 984€

Montant des dépenses d'investissement

CUISINES CENTRALES

204 133

Nombre de repas vendus (secteur privé et public)

81 333

Nombre de repas vendus pour les écoles

76 501

Nombre de repas vendus pour l'EHPAD

34 500

Nombre de repas vendus pour le portage de repas

PETITES VILLE DE DEMAIN

126 238€ Montant des études et de l'animation

GEMAPI

62 429€ Dépenses GEMAPI en 2022

Vice président
Benoit LABORDE

Responsable
Yannick DUPOUY

LES ZONES D'ACTIVITÉS DE LA CCAA

Des terrains disponibles en 2022

ZA Arrats
Lots disponibles
Tarifs : 30 à 35 € HT le m²

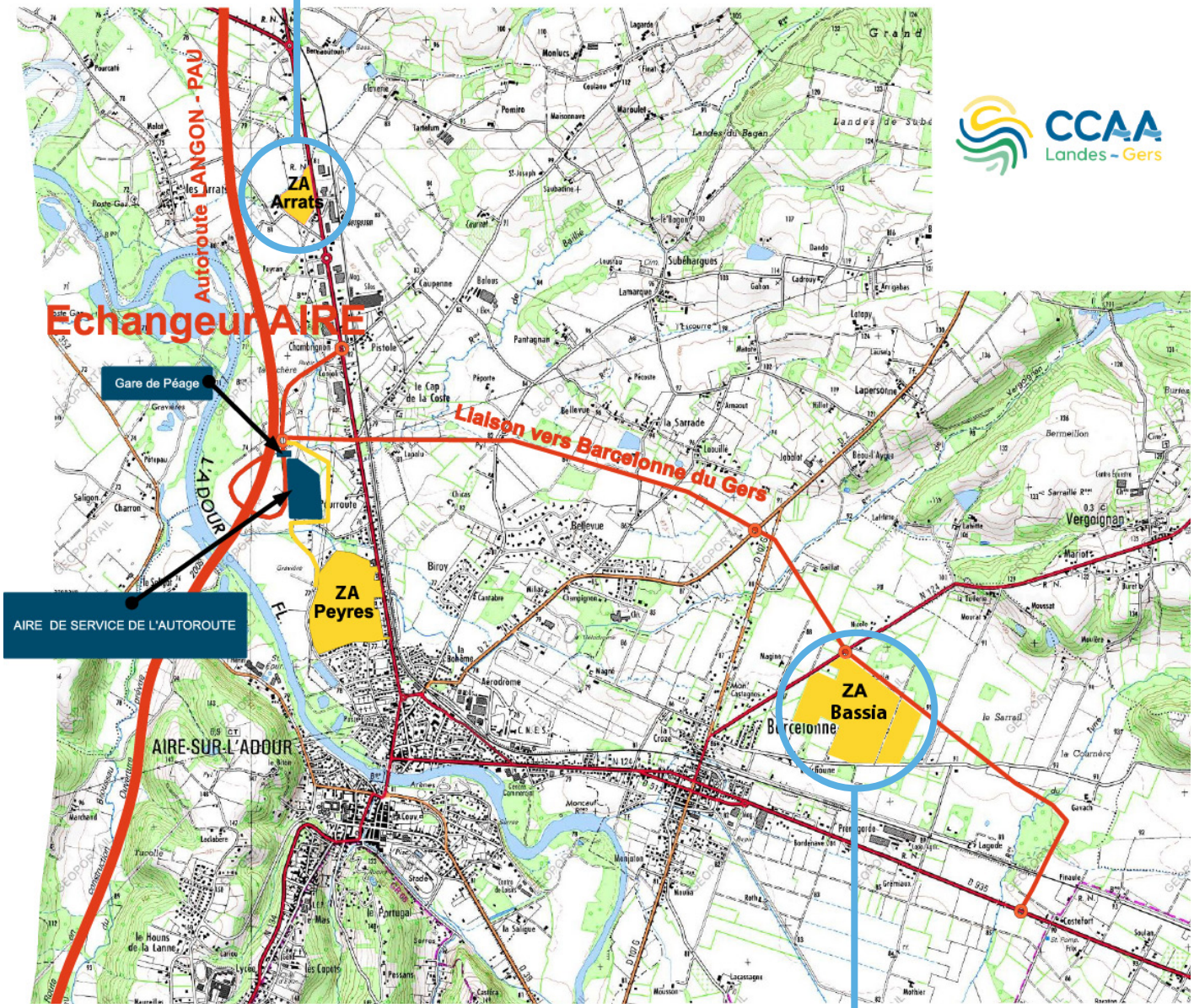

ZAC Bassia
Lots disponibles
Tarifs : 22 à 25 € HT le m²

Les locations en 2022

La Communauté de communes loue différents ateliers et locaux commerciaux en écloserie d'entreprises sur les ZAC (Peyres et Bassia) et en centre-ville sur les communes d'Aire sur l'Adour et Barcelonne du Gers.

Bâtiment	Nature	Surface	Locataire
ZAC DE PEYRES			
A	Atelier et bureau	163 m²	Adour Gouttières
B	Atelier et bureau	163 m²	Resitek
C	Atelier et bureau	223 m²	Métallerie Aturine
D	Atelier et bureau	223 m²	Haget Sébastien
E	Atelier et bureau	163 m²	GS Agencement
F	Atelier et bureau	163 m²	Services techniques
G RDC	Bureau	78 m²	2L Architecture
G R+1	Bureau	65 m²	TEC GE FI
H	Atelier et bureau	350 m²	Boisé France
I	Bureau	69 m²	BGE Landes
BONNET	Atelier et bureau	283 m²	Virus moto
ZAC DE BASSIA			
A	Atelier et bureau	210 m²	Vicampo
B	Atelier et bureau	210 m²	Vicampo
CENTRE VILLE			
AIRE centre	Local commercial	169 m²	Les fauteuils de Sophie Sarrade Marine
BARCELONNE centre	Local commercial	106 m²	Boussac Thierry

L' AIDE ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Un coup de pouce pour les entreprises commerciales et artisanales

En 2021, la Communauté de Communes a continué son action menée dans le cadre de sa politique locale du commerce en attribuant des aides à 9 sociétés.
L'aide aux investissements en faveur des entreprises commerciales et artisanales des centres bourgs s'est portée sur 9 projets du territoire pour un montant total d'aides de 18 814€ sur l'année 2022.

Librairie La Rêverie à Aire sur l'Adour

9

Entreprises aidées en 2022

18 814€

Montants des aides versées

L'antre II à Aire sur l'Adour

Vice président
Gérard DEHEZ

Responsable
Laurence DESMIS

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La taxe GEMAPI

La CCAA a prélevé 42 229€ au titre de la taxe GEMAPI, prélèvement en baisse depuis 2019 où la taxe a été instaurée (84 889€).
Cette recette a permis de financer les trois syndicats en charge de la gestion des milieux aquatiques :

- le Syndicat des bassins versants du Gabas, du Louts et du Bahus (SGLB) : 26 197,39€
- le Syndicat Adour Midouze (SAM) : 22 010,16€
- le Syndicat Mixte de l'Adour Amont (SMAA) : **13 972,02€**

et l'adhésion à l'Institution Adour (250€) pour un appui sur les dossiers de prévention des inondations.

Étude hydraulique

Dans le cadre de la prévention des inondations et en collaboration avec le Syndicat Adour Midouze (SAM), une étude hydraulique des bassins versants du Vergoignan et du Baillié a été commandée. Cette étude a pour principal objectif de proposer des solutions afin de limiter l'impact des inondations en aval à Aire sur l'Adour, notamment sur le quartier de Biroy.

Bilan SGLB

Des plantations ripisylve avaient déjà été réalisées sur la commune de Bahus-Soubiran en 2021. En 2022, les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école d'Eugénie-les-Bains ont participé à cette action.
C'est au total 144 arbres d'essences variées qui ont été plantés par les enfants. Un diplôme leur a été remis ainsi qu'une étiquette nominative agrafée à chaque tuteur, maintenant l'arbre, permettant ainsi à l'enfant de s'approprier et d'avoir un suivi sur sa plantation.
Le coût de l'opération s'élève à 2 632,00 € HT (soit 3 158.40 € TTC).
Sur les sites d'Eugénie les Bains et de Classun des travaux d'urgences ont été réalisés en 2022 (retrait d'embâcles), le coût de l'opération est de 1 280,00 € HT (soit 1 536.00 € TTC).

Le SGLB intervient sur les communes de Bahus-Soubiran, Buanes, Classun, Eugénie les Bains, Saint Loubouer et Vielle Tursan

Plantation ripisylve

Retrait d'embâcles à Classun

Crédit : mairie d'Aire sur l'Adour

Vice président
Daniel SAINT-GENEZ

Responsable
Romain CARRÈRE

URBANISME

Urbanisme

Depuis le 20 janvier 2020, le PLUi d'Aire sur l'Adour est opposable aux tiers. Un recensement des besoins d'adaptation du document est réalisé;
Une modification du document devra tenir compte des décrets à venir imposant les détails des objectifs de zéro artificialisation nette.
Cependant, deux procédures de déclaration de projets afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, sont en cours. L'une pour un projet de centrale photovoltaïque au sol à Renung, dans une ancienne carrière porté par la société LUXEL et l'autre se situe à Barcelonne du Gers, à la ZAC de Bassia porté conjointement par la collectivité et le regroupement Énergies des territoires et Gascogne Énergies Service.

Zone de BASSIA

Le Service Urbanisme

Le service a pour mission d'instruire les autorisations de travaux et d'implantations de réseau pour les différents concessionnaires (eau, électricité, gaz, assainissement, fibre, télécoms…) et de donner des avis techniques sur les autorisations d'urbanismes instruits par les communes.
L'autre mission du service est de renseigner les personnes sur le document d'urbanisme en vigueur : le Plan Local d'urbanisme intercommunal d'Aire sur l'Adour.

Avis consultatifs	Nombre
Certificat d'urbanisme	14
Permis de construire	12
Déclaration préalable	3
Permis d'aménager	1
Permissions de voirie	198

Travaux route Arblade

Vice président
Dominique SAINT-GERMAIN

Responsable
Laurence DESMIS

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Principaux travaux en zone rurale

Dans le cadre du programme d'investissement de la voirie en zone rurale, outre le revêtement des chaussées (presque 19km entre le programme 2022 et les restes à réaliser de 2021), une part de plus en plus importante est consacrée à la réfection des petits ouvrages de pluvial (traversée sous chaussée, têtes de pont...) et de renforcement des accotements, talus et fossés. En effet, les épisodes de pluies intenses engendrent des phénomènes de ruissellement et des débits d'eau dans les fossés responsables de dégradations importantes (affouillements). Le renforcement consiste le plus souvent en la mise en place de bordures dans les virages ou encore la mise en place d'enrochements. Le montant total des travaux pluvial rural réalisés en régie ou par entreprise est de 68 000€

1 479 895€

Montant total des dépenses voirie 2022 (fonctionnement : 609 911€ et investissement : 869 984€)

Classun : chemin du Raguet

Gée-Rivière : sécurisation ouvrage entrée du Bourg

Principaux travaux en zone urbaine

En 2022, les travaux d'investissements en zone urbaine se sont concentrés sur le lôtissement Labarbe à Barcelonne du Gers. La programmation des aménagements en zone urbaine subit souvent des décalages de planification : études complémentaires, interventions sur les réseaux (eau potable, assainissement eaux usées, électricité, gaz, télécom...). L'objectif étant qu'un aménagement de voirie ne soit pas dégradé à peine terminé par des interventions sur les réseaux ou s'avère insuffisamment calibré faute d'études préalables.

Avant

Après

Fissures longitudinlaes

Durée de vie des chaussées

En dehors de l'usure « normale », nos chaussées subissent des contraintes exceptionnelles qui réduisent la durée de vie des revêtements :

- Le trafic lourd sur des voies qui ne sont pas calibrée pour cela. Beaucoup de voies communautaires sont à l'origine des chemins ruraux dont la largeur et la structure ne sont pas adaptées à un trafic lourd intensif.
- Les aléas climatiques, notamment l'alternance de périodes de grande sécheresse et de fortes pluies. Les sous-sols argileux se rétractent ou se dilatent créant alors des fissures sur le revêtement.

Des entretiens ponctuels

Dans l'attente de réfection totale de la chaussée, chaque année nous procédons à des campagnes d'entretien ponctuel :

- 2 passages de « point à temps » (printemps et automne). Il s'agit d'un enduit gravillonné sur de petites zones (à la lance manuelle) ou par bandes (point à temps automatique). Cette méthode permet de renforcer des zones où le revêtement commence à se peler ou de refaire l'étanchéité après avoir rebouché un nid de poule par exemple.
- 1 passage d'enrobés projetés fin de printemps. La zone à traiter est nettoyée par jet d'air comprimé puis les gravillons et l'émulsion de bitume sont projetés simultanément. Ce procédé permet de traiter des dégradations plus importantes, en rives de chaussée par exemple.

Mise en œuvre d'enrobés projetés

165 680€

Budget entretien ponctuel de la chaussée

Concertation avec les habitants sur les orientations

Vice président
Daniel SAINT GENEZ

Cheffe de projet
Nathalie LEDON

PETITES VILLES DE DEMAIN

Petites villes de demain

Un projet sur 10 ans

L'année 2022 a permis d'identifier des orientations du projet de territoire à 10 ans pour les deux centres bourgs d'Aire sur l'Adour et Barcelonne du Gers. Un programme d'actions validé par les élus a fait l'objet de nombreux échanges avec les instances municipales et communautaires.

Les orientations du plan de référence

Les orientations du plan de référence ont été présentées en comité de pilotage le 24 mai 2022, elles se définissent en 5 axes :

I. Apaiser les flux dans la ville et rééquilibrer les usages

- Développer les modes actifs de déplacements
- Mettre en place des réseaux de cheminements doux dans les bourgs et aux abords
- Repenser les mobilités de manière générale
- Développer des liaisons douces entre les pôles de services
- Dynamiser le stationnement

II. Valoriser les cœurs de ville

- Réinvestir les espaces publics structurants à destination des habitants et des touristes.
- Réintégrer la nature en ville
- Faire connaître et reconnaître les identités urbaines et architecturales
- Mettre en valeur le patrimoine emblématique

III. Restructurer l'habitat en centre-ville

- Mener une action globale de lutte contre la vacance et l'habitat dégradé
- Répondre à la demande locative tout en développant une offre plus diversifiée
- Requalifier des îlots dégradés afin de redonner de l'attractivité aux centres bourgs
- Lutter contre les situations d'habitat indigne

IV. Dynamiser le fonctionnement commercial et l'offre de services

- Diversifier l'offre de commerces et de services
- Développer l'offre commerciale par son volet immobilier
- Déplacer le cinéma sur le site de l'ancienne piscine
- Renforcer le pôle sportif par la construction d'une piscine

V. Favoriser le lien social et le vivre ensemble

- Valoriser et développer une culture patrimoniale et identitaire afin de renforcer l'attractivité du territoire
- Développer des pratiques culturelles fédératrices
- Développer la culture en direction des personnes qui n'y accèdent pas (non recours aux droits culturels).

Cette vision stratégique est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du programme d'actions défini en comité de pilotage le 17 novembre 2022. Les fiches actions retenues sont sur le site de la Communauté de communes (PVD annexe 6 à la convention).

17 NOVEMBRE

Le comité de pilotage a acté une étude complémentaire pour intégrer dans un périmètre secondaire la future piscine couverte

26

Projets identifiés

Vers une étude OPAH

Le comité de pilotage du 17 novembre 2022 a acté une étude complémentaire pour intégrer dans un périmètre secondaire la future piscine couverte. Afin de lui permettre le rattachement avec le centre bourg d'Aire sur l'Adour, périmètre principal du projet, un réseau de pistes cyclables a été proposé (étudié en 2023). L'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les deux centres bourgs d'Aire sur l'Adour et de Barcelonne du Gers n'a pas été retenue par les élus. Une étude OPAH simple sera à l'étude en 2023 afin de tenir compte des besoins en matière d'habitat à l'échelle communautaire. Cette étude intégrera les besoins des propriétaires occupants et bailleurs des deux centres bourgs.

Balade en marchant

Table ronde

L'OFFICE DU TOURISME

Vice président
Jérémy MARTI

Directrice
Julie DUPOUTS

OTC Aire sur l'Adour

Les partenaires

En 2022 l'Office de tourisme proposait 2 fois par mois un post sur Facebook avec un article sur les commerçants partenaires. Cette communication connaît un beau succès puisque se sont 2396 personnes qui sont touchées en moyenne à chaque post.

Un partenariat avec les thermes d'Eugénie a été réalisé pour permettre aux partenaires hébergeurs et aux élus du territoire de visiter les infrastructures. Ces 3 visites ont été complètes et appréciées. En 2022, Camille, la référente hébergement a accompagné 25 porteurs de projets en matière de fiscalité, législation, conseils d'aménagement,... Au total, 45 classements de meublés de tourisme ont été réalisés en 2022 dont 12 concernent des porteurs de projets. Le travail sur l'amélioration du parc mené depuis ces dernières années commence à porter ces fruits. Pour rappel en 2021 avait été mis en place un logo notifiant les hébergements de qualité "supérieure" ils étaient 3 l'an passé et 13 en 2022. L'objectif est de tirer tout le monde vers le haut pour arriver avec la totalité du parc marquée du logo et la disparition de celui-ci.

Une mise en valeur est faite sur le guide hébergements ainsi que sur le site internet.

Les partenariats ne concernent pas que des privés du monde du tourisme, l'Office œuvre au quotidien aux côtés de sa collectivité de tutelle et de ces 22 municipalités sur des thématiques telles que la taxe de séjour, la signalétique touristique,...

Des partenariats sont fait également avec les associations locales. En 2022 elles ont été 15 à déléguer leurs billetteries à l'OTC contre 8 en 2021 pour un total de 4800 tickets vendus.

La taxe de séjour

En 2022, la taxe de séjour représente 243 717€ pour la Communauté de communes (montant duquel il faut déduire la part départementale de 10% qui est reversée au Département des Landes). La taxe de séjour est payée par toutes les personnes non exonérées qui passent une nuit sur notre territoire, pour que se soit plus parlant ce sont 189 582 nuits qui ont été faites chez nous. C'est 18% de plus qu'en 2021 ce qui prouve un retour à la normale progressif après le Covid. En zoomant sur la commune d'Eugénie ce sont 24% de plus de curistes et 39% de plus de pèlerins sur Barcelonne du Gers et 7% de plus sur Aire sur l'Adour.

140 000€

Financement de l'Office de Tourisme par la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour

La fréquentation

Un total de 22 165 personnes ont franchi les portes des 2 offices de tourisme soit une hausse de 39% comparé à l'année 2021 (année covid). La fréquentation sur l'antenne d'Aire sur l'Adour représente 47% de l'activité et celle d'Eugénie les Bains 53%. La majorité des demandes se font au guichet (73%), les principales demandes sont à 47% les animations, 26% le patrimoine et 15% les activités de plein air.
Statistique intéressante qui mérite d'être soulignée les locaux (résidents de la Communauté de communes) sont passés de 7% en 2019 à 15% en 2022.

47%

Pourcentage de la fréquentation à l'OTC d'Aire sur l'Adour

53%

Pourcentage de la fréquentation à l'OTC d'Eugénie les Bains

Partir en Livre 2022

Les visites et animations

Marie notre guide conférencière est aidée en saison par Manon pour la découverte de notre territoire. Des visites de groupe sont proposées et 137 personnes ont été accueillies, les visites individuelles ont regroupées 360 personnes soit une hausse de 3% comparé à 2021. Les visites des scolaires sont en baisse de fréquentation depuis le passage à une version payante à 1€ par enfant. Marie notre guide s'est formée pour proposer et adapter des visites spécialement pour le public enfant.
2022 a été l'occasion de travailler aux côtés de la médiathèque sur l'opération "Partir en livres" qui s'est déroulée à Duhort Bachen et qui a connu un beau succès !

Terra Aventura

Le parcours en centre ville sur la thématique des chemins de Saint Jacques de Compostelle existe depuis juin 2020. En 2022 il a comptabilisé 3 023 joueurs. Pour dynamiser le nombre de nuitées sur le territoire, l'Office de Tourisme a financé un second parcours dans le bois d'Aire sur l'Adour à faire cette fois-ci de nuit ! La mise en place de ce parcours a été possible grâce à la collaboration avec les services techniques de la ville d'Aire sur l'Adour.
Ouvert en juillet lors d'une belle inauguration avec un spectacle gratuit offert au public sur la thématique des sorcières ou plus de 200 personnes étaient présentes. Au total, se sont 2 889 joueurs que l'on comptabilise sur ce nouveau parcours en 2022.

LES CUISINES CENTRALES

Vice président
Benoit LABORDE

Responsable
Michel BARRÈRE

Livraison des denrées alimentaires

Des chiffres en hausse

En 2022, les cuisines centrales ont produit 204 133 repas, soit une augmentation de 7.6% par rapport à 2021, dont :

- Ecoles 81 333 repas (+14.7%)
- Ehpad 76 501 repas (+8.5%)
- Service de portage 34 500 repas (stabilité)
- Centre de loisirs 9 682 repas (+ 1.9%)

+7,6%

Repas supplémentaires vendus en 2022 par rapport à 2021

137 267€

Montant des travaux réalisés

Des investissements pour améliorer la production

Les repas livrés à l'EHPAD sont désormais conditionnés en plateaux individuels au sein des locaux des cuisines centrales. De fait, les locaux de préparation froide, déjà exigus pour traiter les expéditions vers les écoles, l'EHPAD et le portage de repas, se sont révélés limités pour des conditions de travail efficaces. De nouvelles surfaces ont été développées (60m²) afin d'optimiser le travail des agents et de sécuriser l'hygiène des prestations réalisées.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 137 267€.

Par ailleurs, le renouvellement d'une sauteuse et d'une cellule de refroidissement s'est avéré nécessaire (80 470€)

Vice président
Jérémy MARTI

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

La déchetterie d'Aire sur l'Adour

Le fonctionnement

Le Sictom Ouest du Gers assure la collecte et le traitement des déchets de l'ensemble de notre territoire. La Communauté de communes perçoit chaque année la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la reverse donc en totalité au Sictom Ouest.
En 2022, la cotisation versée au Sictom Ouest était de 1 778 240€.

1 778 240€

Montant de la cotisation versée au Sictom Ouest pour l'année 2022

22 811 TONNES

De déchets collectés

554 KG

Nombre de kg/habitants de déchets collectés

Les déchets sur le territoire

En 2022, les tonnages collectés se stabilisent par rapport à 2021. L'écart entre déchets enfouis et déchets valorisés se réduit une nouvelle fois, c'est un constat encourageant : 9 804 tonnes de déchets valorisés et 13 017 tonnes de déchets enfouis.
Concernant les tonnages de collecte selective, ceux-ci restent stables avec 1/4 d'erreurs de tri. En revanche, la composition du tri évolue, le papier dégringole au profit des emballages. Les gestes de tri sont en pleine généralisation et s'affirment.

L'éducation et la culture

Chiffres clés
La gestion des écoles publiques
Le réseau des médiathèques
L'école de musique

3

CHIFFRES CLÉS

ÉCOLE DE MUSIQUE

230

Nombre d'élèves en 2022

10 professeurs pour 15 instruments enseignés allant des instruments d'harmonie aux musiques amplifiées en passant par les instruments de musique de chambre

10

LES ÉCOLES

268 629€

Montant remboursé de la dette capital/intêret en 2022

710

Élèves pour la rentrée scolaire 2022-2023

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

97 044

Nombre de prêts réalisés en 2022 soit nettement plus que la moyenne nationale de 64 290 emprunts

+ de 2 750

Nouveautés ont été achetés afin de procéder à la mise à jour anuelle des collections : 2 438 livres, 173 CD et 140 DVD.

2 621

Nombre d'inscrits actifs

55%

Des emprunteurs ont entre 15 et 64 ans

106

Événements proposés en 2022

+ 67%

Des enfants de moins de trois ans scolarisés dans les écoles du territoire.

Rentrée scolaire 2022-2023

Vice président
Lambert GIJSBERS

Responsable
Cécile LAPIÉ

LA GESTION DES ÉCOLES PUBLIQUES

Les effectifs

710

Nombre d'élèves comptabilisé pour la rentrée scolaire 2022-2023

-1,89%

Baisse légère des effectifs pour la rentrée 2022-2023 par rapport à N-1

Pour l'année 2022-2023, les écoles de la Communauté de communes comptent 710 élèves.
Les effectifs totaux des écoles diminuent d'année en année depuis l'année scolaire 2014-2015. Pour rappel l'année scolaire 2014-2015 était l'année avec le plus fort effectif depuis la prise de compétence scolaire avec 894 élèves. Pour cette année, ces effectifs semblent se stabiliser voire diminuer légèrement : - 1.89 %.
Les effectifs restent bas par rapport aux autres écoles des deux départements (Landes/Gers). Les deux DASEN nous avaient alerté sur des possibles fermetures de classe pour la rentrée scolaire 2021-2022. Ayant constaté les investissements réalisés par la Communauté de communes et donc les très bonnes conditions de travail des enseignants et des élèves, les deux DASEN ont finalement renoncé à fermer l'ensemble des classes annoncées sur nos écoles pour l'année scolaire 2021-2022. Une seule classe en élémentaire à Aire sur l'Adour a fermé contre 4 classes annoncées sur l'ensemble des écoles.
Malgré cette fermeture, nous avons eu l'ouverture d'une classe de maternelle à l'école Claude Nougaro d'Aire sur l'Adour. Concernant Barcelonne du Gers et le RPI Renung/Duhort/Larrivière, toutes les classes ont été maintenues pour cette rentrée.

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Pour compenser une fermeture d'une classe de Petite Section de Maternelle à Aire sur l'Adour en 2016-2017, l'Education nationale avait décidé d'ouvrir une classe de Très Petite Section (TPSM) de Maternelle à l'école maternelle d'Aire sur l'Adour pour scolariser les enfants de moins de 3 ans. Pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023, elle compte 13 enfants inscrits qui arriveront de manière échelonnée tout au long de l'année. Cette classe fonctionne uniquement le matin de 8h30 à 11h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle ne fonctionne pas le mercredi matin.
Pour l'encadrement des enfants, l'Education Nationale met à disposition un demi-poste d'enseignant et la Communauté de communes met une ATSEM à disposition de l'enseignante.
Pour les autres écoles maternelles du territoire il n'y a pas de classe dédiée aux enfants de moins de 3 ans. Ces enfants ne sont pas réellement comptés par l'Education Nationale dans les effectifs, ils viennent compléter les classes existantes lorsque les conditions le permettent.
Pour cette année scolaire, il y a au total 25 enfants de moins de trois ans scolarisés dans les écoles du territoire. Ce chiffre est en hausse de + 67% car en 2020-2021, il n'y avait que 15 enfants de moins de trois ans scolarisés dans les écoles du territoire.

La tarification sociale de la cantine

Pour offrir un service de restauration scolaire de qualité accessible à tous dans les écoles publiques du territoire, la Communauté de communes propose une tarification indexée sur les ressources des familles depuis le 1er janvier 2022. Cette tarification sociale a été votée à l'unanimité par tous les élus communautaires. La mise en place de cette nouvelle tarification a été rendue possible grâce l'aide substantielle de l'Etat aux collectivités qui l'appliquent. Elle sera en place pour 3 ans, reconductible uniquement si l'Etat poursuit son soutien financier.

La tarification varie en fonction du quotient familial, déterminé par la Caisse d'allocations familiales (CAF ou la MSA), qui lui-même dépend des ressources de la famille (et des prestations familiales qu'elle reçoit).

QF < 900€ : prix du repas à 0,75€

900€ < QF < 1800€ : prix du repas à 1€

QF > 1800€ : prix du repas à 2.90€

En 2022, 49% des familles du territoire ont des QF inférieur à 900€, 46% ont des QF entre 900€ et 1 800€ et seulement 5% ont des QF supérieur à 1 800€.

La Communauté de communes finance la différence entre le coût réel du repas servi à la cantine (entre 4 et 8€ suivant le lieu de restauration) et le tarif de cantine payé par la famille. C'est-à-dire entre 63% et 93% du prix du repas.

Le prix d'un repas consommé dans les cantines des écoles gérées par la CCAA est de 2.90 € pour l'année scolaire en cours. (Pas d'augmentation depuis le 1er septembre 2015).

L'aide de l'État est de l'ordre de 3€ par repas servi au tarif maximal de 1€.

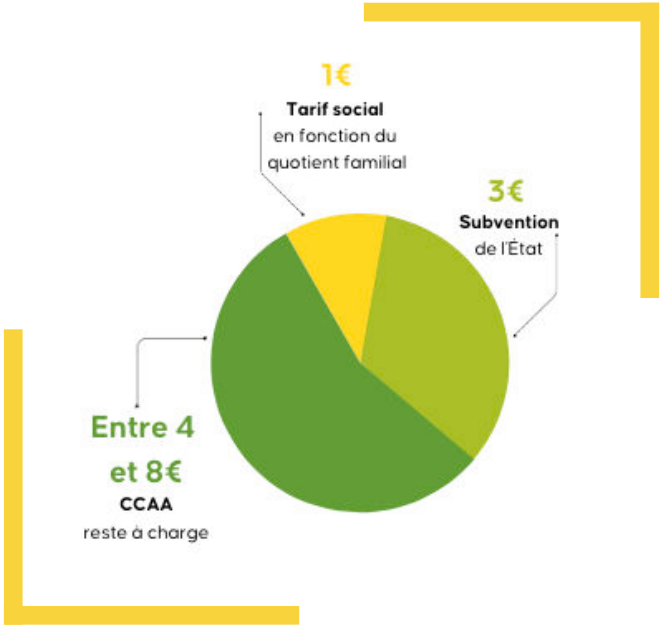

Les principaux travaux

Nature des travaux	Coûts HT
Réfection de l'école du Mas et amélioration du réseau d'assainissement	17 089,94 €
Réfection de l'école de Barcelonne du Gers, pose d'un film sécurité et anti UV et installation d'eau chaude WC	24 855,00 €
Travaux de toiture et de charpente à l'école de Lannux	78 595,44 €
Achats de mobiliers divers	12 858,40 €
Achats de matériels divers	41 524,28 €
Achats de tablettes pour la gestion des repas	7 524,00 €

Les écoles communautaires ont bénéficié en 2021 de nombreux travaux de rénovation. En 2022 les principaux travaux effectués sont des travaux d'entretien.

Des arbres ont été plantés dans la cour de l'école Claude Nougaro pour un montant HT de 1 950,00€. L'école de Duhort-Bachen a pu bénéficier d'une réfection des peintures pour un montant de 4 681,21€ HT.

191 866€

Montant total des travaux sur l'ensemble des écoles communautaires en 2022

Exposition "Déchets d'oeuvre" de Vérone

Vice présidente
Béatrice VACHER

Responsable
Laurent PAGES

LES MÉDIATHÈQUES

La programmation culturelle

Des rendez-vous réguliers : animations culturelles pour les tout-petits, des rencontres parentalités, des animations autour des jeux vidéos, des ateliers de conversation en langue étrangère et des comités de lecture. Des événements tels que des expositions d'art, des concerts, des conférences, des rencontres d'auteurs, des spectacles et des performances.

106

Événements proposés en 2022

3 500

Personnes recensées au total

Une nouvelle équipe

Le personnel de la médiathèque a été profondément remaniée avec le départ à la retraite bien mérité de Marie-Pierre Cisoswki, remplacée au poste de responsable des acquisitions adultes par Dominique Boniface-Rollin qui revient « au pays » après une vingtaine d'années d'exercice à la bibliothèque de l'Institut français de Madrid, l'arrivée de Lucie Pécaut au sein de l'équipe jeunesse et de Danièle Dupeyron sur le poste de conseiller numérique.

Les accueils spécifiques

Les accueils spécifiques ont largement repris dans les trois médiathèques ou directement chez les partenaires :

- **Petite enfance** : 31 accueils
- **Scolaire** : 232 accueils de classes (de la maternelle au lycée)
- **Temps péri- et extrascolaire** : 23 accueils
- **Ateliers hebdomadaires avec l'unité de jour de l'ADAPEI**

Opération "un livre à tout âge"

Portage à domicile

18 personnes ont bénéficié tous les mois du service de portage à domicile. Ce service permet aux personnes ne pouvant pas se déplacer dans les médiathèques (temporairement ou sur le long terme) et habitant sur le territoire de la CCAA d'avoir accès aux documents.
Comment ça se passe ?
Une première visite d'un(e) bibliothécaire est organisée chez la personne pour faire l'inscription et recenser ses besoins. Ensuite, un(e) bibliothécaire ou un(e) bénévole se rend 1 fois par mois chez la personne pour apporter les documents que celle-ci aura choisi au préalable.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Vice présidente
Béatrice VACHER

Responsable
Hervé LARRALDE

Un pôle ressources

L'école de musique, ce n'est pas uniquement ses 230 élèves qui apprennent un instrument, c'est également un pôle ressource pour les musiciens amateurs du territoire.
Depuis 4 ans, l'école de musique a ouvert les pratiques collectives aux musiciens amateurs du territoire. De cette manière, nous leur offrons la possibilité d'intégrer une formation encadrée par un professeur tout en leur permettant de renouer avec une pratique instrumentale régulière.
Dans ce cadre, un quatuor de trombone du territoire – constitué d'anciens élèves de l'école – a sollicité l'accompagnement de l'école de musique pour préparer le concours national présidé par le concertiste international Michel Becquet le 16 et 17 avril 2022 à Arzacq. Leurs efforts ont été récompensés par l'obtention du 1er prix dans la catégorie amateure « Hors d'Age », qui visait à rendre hommage à tous ces musiciens qui donnent de leur temps pour animer leur territoire à travers leur formation respectives (harmonies, bandas, groupe de rue). L'école de musique a été ravie de pouvoir les accompagner dans ce projet.

Olivier Garcia, Raphaël Salomé, Emilie Castaing et Xavier Mouney avec leur 1er prix

Parade de Noel

Parade de Noel

Concerts et animations

En 2022, l'école de musique a effectuer 12 concerts et animations sur 8 communes du territoire communautaire (Vergoignan, Duhort Bachen, Ségos, Bernède, Projan, Aire sur l'Adour, Barcelonne du Gers et Eugénie-les-Bains). Dont 4 partenariats avec les médiathèques communautaires pour le projet « Partir en livres » à Duhort Bachen, la parade de Noël avec l'association des commerçants UC2A, le concert de la sainte Cécile avec Int'Aire'Mezzo et le festival Voca Folies avec l'association Aire Singing.

12

Concerts et animations sur 8 communes du territoire communautaire

LE CIAS

Chiffres clés
L'EHPAD
Les soins et l'aide à domicile
L'accueil de jour
La résidence séniors
Le service animation pour personnes âgées
Le Relais Petite Enfance
Le Lieu Accueil Parents-Enfants
Le Jardin à Malices
France Services

4

CHIFFRES CLÉS

EHPAD

Taux d'occupation en 2022

94,81%

Nombre de places

106 places en permanent

2 places en temporaire

SSIAD

7 023 journées d'interventions

6 546 auprès de personnes âgées et 477 auprès de personnes handicapées

52
Bénéficiaires accueillis

SAAD

256
Bénéficiaires

24 nouveaux bénéficiaires

ACCUEIL DE JOUR

42,42%
Taux d'occupation en 2022

6
Capacité d'accueil par jour

FRANCE SERVICES

13 514
Visites pour l'accueil général

1 978
Visites recensées pour le Point Accès Numérique

Lieu Accueil Enfants Parents

156
Personnes accueillies

68%
Des familles résident dans une commune de la CCAA

Relais Parents Enfants

86
Familles recues dont 69,8% pour la première fois

Jardin À Malices

26
enfants inscrits

RÉSIDENCE SÉNIORS

7 Départs

29
Appartements à la location

81 ans
Moyenne d'âge

L'EHPAD Olivier DARBLADE

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Alexandra DRAPEAU

L'EHPAD

Un taux d'occupation en hausse

En file active, l'établissement a accueilli 152 résidents tout au long de l'année 2022. Au 31 décembre 2022, 101 résidents sont présents dans l'établissement.
Le taux d'occupation moyen sur l'année 2022 s'établit à 94.81%, pour l'hébergement permanent, en augmentation d'un peu plus de 2 points par rapport à 2021 (92.48%). L'activité a continué à pâtir de la crise sanitaire en début d'année, pour retrouver un rythme soutenu à partir du mois de mars. En 2022, l'établissement compte 60 entrées et 53 sorties, dont 41 décès en établissement.

106

Nombre de places totales à l'EHPAD dont 21 en unité protégée

414

Journées réalisées pour l'hebergement temporaire, soit un taux d'occupation de 56.71%

94,81%

Taux d'occupation moyen de l'année 2022

Moyenne d'âge

Plus de 3/4 des personnes accueillies sont des femmes. Au 31 décembre 2022, la moyenne d'âge totale est de 87 ans 7 mois (87 ans et 11 mois pour les femmes ; 86 ans et 6 mois pour les hommes).

L'hebergement temporaire

En 2022, 414 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 56.71%.
Deux chambres sont réservées à l'hébergement temporaire : une sur l'unité protégée, et une sur le secteur ouvert.
Si l'hébergement temporaire est fortement plébiscité pour l'unité protégée, les demandes sont plus faibles sur le secteur ouvert.
Il n'est pas envisageable de mobiliser 2 chambres du secteur protégé pour l'hébergement temporaire, sous peine de pénaliser l'hébergement permanent, également prisé dans cette unité.
L'établissement s'attachera à informer les acteurs et partenaires de l'existence de ce dispositif sur le territoire.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux tel que les EHPAD, le Conseil de la Vie Sociale est une instance élue par les résidents et leurs familles pour une durée de 3 ans. Cette instance, obligatoire, doit se réunir 3 fois par an.
Suite à la crise sanitaire, début d'année 2022, l'établissement a dû procéder à la réélection d'un nouveau Conseil de la Vie Sociale.
Le nouveau CVS a été installé le 30 juin 2022. Outre l'élection du Président, cette première séance a permis de présenter l'établissement, les projets en cours ou à venir, de présenter l'équipe pluridisciplinaire et de définir les missions de l'instance.

Une seconde réunion s'est tenue le 25 octobre 2022, au cours de laquelle ont été évoqués :
- la révision et l'adoption du règlement CVS
- les modalités de financement des EHPAD, la facture du résident
- le projet d'acquisition de mobilier ergonomique pour les salles de restaurant

Commissions de menus

En parallèle du Conseil de la Vie Sociale, une Commission des menus a été mise en place. Elle est composée de 6 résidents différents à chaque séance, sur la base du volontariat, du responsable et du chef de production des cuisines centrales, du médecin coordonnateur, de la responsable des PAP et de la diététicienne. Elle se réunit 4 fois par an.
Ces commissions de menus permettent de présenter aux résidents les menus à venir sur le trimestre suivant, les menus à thèmes retenus et de réfléchir aux suivants, d'évoquer l'alimentation Santé, la lutte contre le gaspillage alimentaire ...
C'est également l'occasion de laisser un temps de parole aux résidents afin qu'ils expriment leurs souhaits et leurs attentes envers la cuisine qui leur est proposée au quotidien. Selon les besoins et les projets, c'est aussi lors de ces commissions de menus que peuvent être proposées des dégustations aux membres présents afin de réunir leurs avis.

La reprise de la formation continue des professionnels

La formation professionnelle continue permet à chaque professionnel, indépendamment de son statut, d'actualiser ses connaissances, de développer ses compétences, et d'adapter ses pratiques aux évolutions de son milieu professionnel. Les agents de l'EHPAD ont pu en 2022 reprendre des actions de formation individuelle selon leurs besoins propres. Des axes de formation institutionnelle ont été mis en place également :

- **Formation démarche palliative** : approche globale et individualisée de la personne dont l'état de santé va évoluer fatalement et pas forcément à court terme, la démarche palliative prend en compte les besoins et projets de la personne, dont sa souffrance psychologique, sociale et spirituelle, avec une place importante aux questions éthiques, au juste soin, aux droits de la personne ainsi qu'à son entourage. Cette formation a été suivie par 4 agents.
- **Formation plaies et cicatrisation** : une infirmière a souhaité se former sur cette thématique, pour une meilleure évaluation des plaies, et une personnalisation de la prise en charge par des pansements adaptés.
- **Formation hygiène et sécurité des soins**
- **Formation incendie**

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Alexandra DRAPEAU

LES SOINS ET L' AIDE À DOMICILE

Image libre de droit

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

En 2022, le service Personnes âgées compte 22 nouvelles entrées et 19 sorties définitives. Le service est intervenu auprès de 52 bénéficiaires (46 personnes âgées et 6 personnes handicapées) soit un taux d'occupation de 80,53%. Le SSIAD a effectué 7 023 journées d'interventions (6 546 auprès de personnes âgées et 477 auprès de personnes handicapées).

256

Bénéficiaires sur l'ensemble de son territoire d'intervention

24

Nouveaux bénéficiaires ont été pris en charge, 14 ont quitté le service (6 décès et 8 entrées en EHPAD).

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Les départs en retraite, les départs d'agents et les nombreux arrêts maladie intervenus au cours de l'année n'ont pas permis au service de répondre à l'ensemble des prestations prescrites.
Néanmoins, cette dernière est à pondérer par des absences inopinées ou des refus des bénéficiaires.
Concernant l'APA, l'analyse des plans d'aide a révélé des prescriptions d'aide-ménagère parfois surdimensionnées ; ces dernières ont été réajustées par un travail collaboratif de qualité avec le Conseil départemental des landes, prescripteur. Cette collaboration étroite avec le CD40 a participé, plus largement, à la restructuration du service, afin d'obtenir une meilleure qualité des accompagnements et d'améliorer les conditions de travail des professionnels.
Parallèlement, en lien avec les médecins traitants et les familles, certains bénéficiaires, présentant des besoins plus importants, ont pu être redirigés vers le SSIAD.
Tous ces arbitrages permettent d'accepter de nouveaux dossiers, et ainsi de mieux répondre à la demande sur le territoire.
Le Service d'Autonomie à domicile (= SAAD + SSIAD), tel que prévu par la réforme en cours devrait accentuer cette dynamique de prise en charge globale du maintien à domicile de la personne âgée.

Atelier sur la dénutrition auprès des bénéficaires

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Alexandra DRAPEAU

L' ACCUEIL DE JOUR

Fréquentation

L'accueil de jour a accueilli en moyenne 14 résidents par mois.
929 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 42.42%.
Une fermeture d'une semaine en décembre est à relever ; elle correspond à un épisode COVID.
En 2022, 22 personnes ont fréquenté l'accueil de jour : 18 landais et 4 gersois.

14

Résidents accueillis par mois en moyenne

42,42%

Taux d'occupation 2022

Résidence séniors

LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Bilan

En 2022, la résidence a accueilli 36 locataires ; 19 d'entre eux bénéficient de l'APL (aide au logement de la CAF). Le nombre de départ est de 7 : 5 entrées en EHPAD, 1 décès lors d'une hospitalisation et 1 départ pour rapprochement familial (départ sur le département du Gers). Au sein de la résidence, la moyenne d'âge est de 81 ans. Rappelons que cette résidence permet aux personnes âgées autonomes de bénéficier d'un logement à loyer modéré, en proximité des commerces.

Atelier N animé et proposé par l'ASEPT

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Coordinatrice
Severine ESPERON

LE SERVICE ANIMATIONS POUR PERSONNES ÂGÉES

Une nouvelle coordinatrice

Le service de coordination des actions de prévention seniors et de l'aide à la vie partagée sur les 3 habitats inclusifs du territoire a connu des modifications en 2022. Mme Esperon a pris ses fonctions au sein du service le 1er avril 2022 en remplacement de Mme Demay. Cette dernière a fait valoir ses droits à la retraite .

Les actions de prévention sur le territoire landais

La longue période de crise sanitaire n'a pas permis la reprise des actions de prévention, qui sont souvent des ateliers collectifs.
Le CIAS d'Aire sur l'Adour travaille avec l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires Sud Aquitaine (ASEPT), qui œuvre à la prévention santé des seniors pour le compte des régimes de retraite. L'ASEPT informe, sensibilise et aide les seniors à adopter des comportements sains au quotidien en faveur d'un vieillissement actif et réussi. Ce travail partenarial a permis de développer 22 ateliers et ou réunions d'information en 2022 sur le territoire landais dans le cadre du Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP).

Parcours de prévention senior gersois

Le CIAS d'Aire sur l'Adour en partenariat avec le CLIC de Nogaro souhaite développer un parcours prévention gratuit et financé par la CFPPA du Gers sur l'année 2023. Ce parcours permettra de coordonner des actions auprès de personnes à partir de 60 ans habitant les communes gersoises du territoire.
Un diagnostic a été réalisé en juin 2022, sur l'ensemble des 10 communes gersoises de l'intercommunalité afin de candidater à l'appel à projets de la CFPPA du Gers pour l'année 2023.

7

7 thématiques mises en exergue suite à une analyse des besoins : activités physiques adaptées, équilibre et prévention des chutes - mémoire et facultés sensorielles - sommeil - sécurité routière - accès aux droits - habitat et cadre de vie - bien être et estime de soi

Programme Local Coordonné et subvention CARSAT Aquitaine 2022

Le Programme Local Coordonné : Prévention de la perte d'autonomie, Territoire, et solidarités entre les âges est une convention de partenariat signée entre la CARSAT Aquitaine, la MSA Sud-Aquitaine, la caisse de Sécurité Sociale des travailleurs Indépendants et le CIAS d'Aire sur l'Adour.
En 2022, le CIAS a saisi l'opportunité de déposer des dossiers de demande de financements dans le cadre de ce programme local coordonné.
La CASS d'octobre 2022 a validé une subvention de 1 474€, relatives aux actions suivantes :

- Parcours équilibre intergénérationnel (28/10/22)
- Yoga du rire intergénérationnel (28/10/22)
- Cohérence cardiaque intergénérationnelle (28/10/22)
- Activité physique et sensorielle autour de la musique et de la danse (4/12/22).
- Initiations aux Premiers Secours (02/23)

1 474€

Montant de la subvention validé par la CASS

Repas de Noël à Vergoignan

Habitats inclusifs de Saint-Agnet

Les habitats inclusifs intercommunaux

La conjoncture 2020-2022 n'a pas permis la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale Partagée et de la Charte de Vie Sociale Partagée sur les habitats inclusifs.
Mme Esperon en collaboration avec les élus et les locataires, les a mis en place en juin 2022 à Vergoignan, Classun, et Saint Agnet.
Une convention concernant l'AVP a été signée par le CIAS et l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'ARS Occitanie en 2020 pour deux ans.
En avril 2022, le service a répondu à l'appel à projet du Conseil Départemental du Gers concernant l'Aide à la Vie Partagée pour l'habitat inclusif de Vergoignan. Cette aide est une subvention individuelle pour les locataires, versée au CIAS afin de promouvoir l'animation sur la structure ainsi que des actions de prévention.

Le Conseil Départemental du Gers a validé le dossier d'appel à projet du CIAS et s'est engagé auprès de celui-ci pour une durée de 7 ans jusqu'en 2029. Le Conseil Départemental des Landes a également conventionné avec le CIAS pour la même durée pour les habitats inclusifs de Saint-Agnet et de Classun en décembre 2022.

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Nathalie SERRES

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Mission d'information et d'accompagnement des familles

2022 est pour le RPE synonyme d'un nouveau référentiel et donc au quotidien se cotoient missions classiques et missions nouvelles. Le rôle auprès des familles est important tant sur l'information de l'offre d'accueil existante sur le territoire que sur l'accompagnement dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur. De plus le but étant de faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles.
En 2022, 86 familles ont été reçues, 69,8% sont venues pour la 1ère fois. En majorité (79%), les familles sont issues du territoire de la CCAA. Le principal mode d'accueil recherché est l'accueil individuel à 81% suivi de l'accueil collectif avec 9,5%, les 9,5% restant ne demande pas un type d'accueil spécifique.

86

Familles reçues au cours de l'année 2022, confirmant la reprise de fréquentation d'après Covid

Atelier avec l'AFCA

Les animations

Autre temps fort des missions du RPE : les animations. Celles proposées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent sont toujours fréquentées avec régularité et, appréciées.

Au niveau des assistantes maternelles

L'accueil auprès d'une assistante maternelle reste toujours le mode de garde le plus recherché sur notre territoire : 81% des demandes initiales.
Mais de nombreux départs (reconvertion professionnelle, retraite...) et un très faible renouvellement, ont abouti en 10 ans à une perte d'environ 25% de professionnelles sur le territoire communautaire. Et malgré un faible taux de natalité cela met en difficulté la stabilité entre l'offre et la demande. En 2022, le territoire de la CCAA compte 43 assisitantes maternelles.
Selon l'ordonnance du 19 mai 2021 et du décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021, les assistantes maternelles peuvent désormais accueillir 4 enfants de moins de 3 ans sans limitation d'âge. Cela facilite l'accueil d'un troisième bébé. Mais, les 113 places théoriques d'accueil sont vite occupées et la difficulté est encore plus grande pour les parents recherchant un accueil en horaires atypiques ou en périscolaire.

25%

De perte des professionnels (assistante maternelle) en 10 ans

Après-midi au LAEP

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Nathalie SERRES

LE LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le public du LAEP en 2022

Les familles se rendant au LAEP sont à 68% résidants sur le territoire de la CCAA et 32% hors territoire intercommunal.
Les enfants sont principalement âgés de moins de 18 mois, à 44%, de 18 mois à 3 ans à 28% et de plus de 3 ans à 28%.
En moyenne 68,5% des familles viennent moins de 5 fois avec contre 31,5% des familles qui viennent plus de 5 fois.

La fréquentation

2022 a vu la fréquentation de ce lieu reprendre à un taux équivalent à 2019, avec un nombre de familles différentes le plus important depuis l'ouverture du service. Le LAEP propose des séances tous les mercredis (3 fois par mois à Aire sur l'Adour et 1 fois par mois à Bahus-Soubiran). Cette année, 32 séances ont été réalisées avec un total de 19 familles différentes reçues, 25 enfants différents et 22 adultes différents. Au total 156 personnes ont été reçues au cours de l'année.

LE JARDIN À MALICES

Le travail au «Jardin à Malices» et les projets menés

Cette année les interventions de Chloé Beaumont, psychologue et psychothérapeute, ont eu lieu de janvier à août sur le mode de l'observation des enfants, puis d'un retour en équipe avec échanges et éclairage clinique. De septembre à décembre 2022, ses interventions se sont réalisées sous forme d'analyse de pratique pour l'équipe suite aux textes de la nouvelle réforme.

Accueil

En 2022, 26 enfants, nés entre 2019 et 2022, ont été inscrits au multi-accueil « Le Jardin à Malices ». Plusieurs départs ont eu lieu au cours de l'année, au mois de mars (départ d'un enfant pour cause de déménagement) et durant l'été : 5 enfants font leur rentrée scolaire en septembre 2022 et une famille déménage.
Concernant les 2 accueils d'urgence, un enfant est venu 3 jours (soit 17h sur les 3 jours) et un second enfant est venu 8 jours sur 5 semaines d'accueil (de manière très irrégulière, entre 7h et 8h par jour).

France Services

Vice président
Jean-Michel LALANNE

Responsable
Fabienne GILOTIN

Conseillères
Marie COIGNARD
Laura LEUGÉ

FRANCE SERVICES

L'accueil général

Cette année, l'Espace France Services a recensé 6 113 appels et 13 514 visites pour l'accueil général, soit + 2 424 que 2021.
La structure accueille plus de 50 professionnels pour une trentaine d'organismes.

13 514

Visites recensées pour l'accueil général en 2022

Partenariats

France Services collabore avec de nombreux partenaires locaux, sur certains sujets notamment l'emploi sur notre territoire. Ainsi, des interventions sur les collectifs Pôle Emploi ont eu lieux, une présentation du dispositif Starter en partenariat avec la Chambre des Métiers et un affichage réguliers des offres d'emploi sur le territoire.

Présentation dispositif Starter

Point Accès Numérique (PAN)

Le PAN c'est 3 types d'accueil différents :

- avec accompagnement par les conseillères France Services
- en accès libre
- avec accompagnement par les 2 accueillants du PIF

Les accompagnements par les conseillères France Services comptabilisent à eux seuls 1 020 accompagnements.
Nouveautés dans l'accompagnement des démarches en ligne en 2022 :

- SIA (déclaration des armes)
- Chèque energie
- Prime inflation
- Prime Rénov (aide à l'envoi de documents)

De plus les demandes concernants les démarches ANTS ont fortement augmentées en 2022 avec + 118 demandes par rapport à 2021, soit + 302%. ont fortement augmentées en 2022 avec + 118 demandes

1 978

Visites recensées pour le Point Accès Numérique en 2022 (tous types d'accueils confondus)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

Janvier

Au mois de janvier, la Communauté de communes a délégué au groupe La Poste la prise en charge de la livraison des repas à domicile pour les quelques 200 bénéficiaires habitant sur notre territoire. Deux facteurs formés et spécialisés assurent désormais la livraison des repas.

Février

Le 10 février 2022 la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine (en collaboration avec la CCAA) a organisé une journée dédiée aux entreprises artisanales de notre territoire. Les visites des entreprises Studio Cyrille Vidal et Randé étaient au programme de la matinée, suivies d'un après-midi « débat » sur les thématiques du plan de relance et de l'Artisanat.

Mai

Durant le début de l'année 2022, les élèves de l'école de Barcelonne du Gers ont découvert les oeuvres des trois artistes invités (Bénédicte Laborde-sidonie, Raurich et Maud Langlois) à la médiathèque et les ont réinterprétées.
Ces rencontres ont amené à une exposition de leur travaux à la bibliothèque de Barcelonne du Gers du 14 au 24 mai.

Juin

Refonte de l'identité graphique de la CCAA à l'occasion de nos 30 ans afin que celle-ci corresponde au mieux à nos ambitions actuelles.
Du bleu, du vert et du jaune, trois couleurs qui reflètent notre territoire. Le bleu pour les eaux du Leez et de l'Adour qui traversent notre territoire. Le vert qui fait référence aux pins des Landes et qui évoque la nature. Le jaune symbolise les terres gersoises et ses champs de tournesols
L'empreinte quant à elle symbolise l'ancrage et l'attachement que nous avons à notre territoire et que nous souhaitons mettre en avant.

Septembre

Visite annuelle à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023. Le Président Philippe Brethes, le Vice-Président en charge des affaires scolaires Lambert Gijsbers, le Vice-Président en charge de la communication Jérémy Marti ainsi que la nouvelle Directrice de l'éducation Cécile Lapié sont venus à la rencontre des élèves et des instituteurs pour leur souhaiter une bonne rentrée.

Octobre

Du 3 au 9 octobre 2022 a eu lieu la Semaine Bleue : la semaine nationale des retraités et des séniors. Cet évènement est destiné à vous informer sur les problèmes rencontrés par les personnes âgées, sur les projets des associations pour les séniors et sur leur participation à la vie sociale, culturelle et économique Au programme de nombreux ateliers, forums, escape game...

Novembre

Dans le cadre de la manifestation littéraire Rendez-vous, la Médiathèque départementale des Landes et les médiathèques communautaires d'Aire sur l'Adour ont proposent une rencontre avec l'écrivain et scénariste Tonino Benacquista, grand nom de la littérature contemporaine.

Décembre

L'école de musique communautaire a déambulé dans les rues d'Aire sur l'Adour pour sa traditionnelle parade de Noël !
Les lutins de l'école de musique ont joué des mélodies de Noël pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

CONTACTS

Communauté de communes
7 boulevard de la gare
40800 Aire sur l'Adour

Tél. 05 58 45 19 05
Mail : cdc@cdcaire.org

www.cdcaire.org

CIAS d'Aire sur l'Adour
16 rue du Général Labat
40800 Aire sur l'Adour

Tél. 05 58 71 78 77
Mail : cias@cdcaire.org

www.cdcaire.org

École de musique communautaire
45 rue Félix Despagnet
40800 Aire sur l'Adour

Tél. 05 58 71 74 15
Mail : musique@cdcaire.org

www.cdcaire.org

Médiathèques communautaires
Passage des cultures
40800 Aire sur l'Adour

Tél. 05 58 51 34 04
Mail : mediatheque@cdcaire.org

http:// mediatheque.cdcaire.org

Office de Tourisme communautaire
• Antenne Aire sur l'Adour
Place du 19 mars 1962
40800 Aire sur l'Adour

• Antenne Eugénie les Bains
Place Gaston Larrieu
40320 Eugénie-les-bains

Tél. 05 58 71 64 70
Mail : accueil@tourisme-aire-eugenie.fr

www.tourisme-aire-eugenie.fr

Sictom Ouest du Gers
Pontac - 32460 Le Houga

Tél. 05 62 08 93 84
Mail : sictom.ouest@wanadoo.fr

http://sictomouest.blogspot.fr

France Services
4 rue René Méricam
40800 Aire sur l'Adour

Tél. 05 58 71 61 65
Mail : franceservices@cdcaire.org

www.cdcaire.org

Réalisé par le service communication de la CCAA
Photos fournies par le service communication, voirie, SGLB,